Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/La-centrale-nucleaire-du-Bugey-a-pollue-les-eaux

17 octobre 2019

La centrale nucléaire du Bugey a pollué les eaux souterraines ! EDF devra en répondre vendredi 18 octobre devant le tribunal

Communiqué commun du Réseau “Sortir du nucléaire“ et des associations Sortir du nucléaire Bugey, Sortir du nucléaire Isère et Rhône-Alpes Sans Nucléaire

Fin 2017, une concentration anormale de radioactivité a été détectée dans les eaux souterraines de la centrale nucléaire du Bugey (Ain). Cette fuite de tritium, qui résultait notamment d’une maintenance déficiente, a probablement débouché sur une pollution du Rhône. Suite à la plainte déposée par quatre associations le 7 mars 2018, cette affaire sera examinée le vendredi 18 octobre à partir de 8h30 par le tribunal de police de Bourg-en-Bresse. L’audience sera précédée d’un point presse.

Une pollution radioactive des eaux qui n’aurait jamais dû avoir lieu

Le 20 décembre 2017, sur le site de la centrale nucléaire du Bugey, EDF a détecté une concentration anormale de tritium dans un piézomètre (tube permettant l’accès à la nappe phréatique). Très volatile, cette substance radioactive est susceptible de provoquer des dommages à l’ADN. Elle atteignait alors 670 Becquerels par litre. Des pics de concentration plus importants (jusqu’à 1600 Bq/l) ont été détectés les jours suivants et à d’autres endroits du site.

Cette présence de tritium dans des eaux souterraines qui, aux dires d’EDF, rejoignent le Rhône, laisse présager que d’autres éléments radioactifs, ainsi que probablement des éléments chimiques, ont été déversés dans l’environnement. Dans tous les cas, **ce tritium n’aurait jamais dû se retrouver dans les eaux souterraines, les rejets radioactifs y étant interdits.**

Un symptôme de dysfonctionnements multiples et d’une maintenance défaillante

L’origine de cette fuite ? Un clapet bloqué en position ouvert dans un puisard et deux pompes de relevage qui n’avaient pas fonctionné lors d’une opération de pompage survenue quelques semaines plus tôt sur des tuyauteries transportant des eaux contaminées.

Comme le montre le rapport d’inspection rédigé par l’Autorité de sûreté nucléaire, cette pollution était la conséquence d’une inquiétante chaîne de dysfonctionnements. La liste est longue : défaut de surveillance, dispositifs ne permettant pas la détection automatique des fuites, absence de réaction rapide… mais aussi entretien insuffisant du matériel. **L’une des pompes aurait dû être réparée depuis plus d’un an et demi, et le clapet bloqué n’avait pas fait l’objet de maintenance depuis 1992 !**

Bugey, une centrale à arrêter d’urgence

Cette fuite de tritium, la troisième en l’espace de 5 ans (d’autres avaient déjà fait l’objet de dépôts de plainte) sur le site du Bugey, n’est malheureusement pas un « incident » isolé. Elle doit interpeller sur l’état général de la centrale, les risques générés par son vieillissement étant aggravés par une mauvaise maintenance, conséquence de la course à la rentabilité menée par EDF.

Ces risques viennent s’ajouter à d’autres problèmes de sûreté particulièrement lourds. L’enceinte de confinement du réacteur n° 5 est affectée d’un défaut d’étanchéité. Quant au réacteur 3, il cumule les équipements affectés de malfaçons : 97 anomalies y ont été recensées sur des pièces métalliques[1], et ses trois générateurs de vapeur ont été soudés selon un procédé douteux [1].

Pour couronner le tout, rappelons que la centrale du Bugey est à la merci du risque de rupture du barrage de Vouglans, situé en amont, qui provoquerait une inondation de la plaine de l’Ain et submergerait le site. Il serait donc inacceptable que cette centrale voie son fonctionnement prolongé à 50 ans, comme le souhaite EDF.

Cette pollution radioactive ne doit pas rester impunie ! Le 7 mars 2018, le Réseau “Sortir du nucléaire“, Rhône-Alpes Sans Nucléaire, Sortir du nucléaire Bugey et Sortir du nucléaire Isère ont déposé plainte contre EDF devant le procureur de la République de Bourg en Bresse pour infractions au Code de l’environnement et à la réglementation relative aux installations nucléaires. Face à la gravité des faits dénoncés, le Parquet a décidé d’engager des poursuites à l’encontre d’EDF. L’affaire sera examinée le vendredi 18 octobre à partir de 8h30 par le tribunal de police de Bourg-en-Bresse.

Cette audience sera, pour les associations, l’occasion de répéter l’urgence de fermer cette centrale avant qu’une pollution encore plus grave ne survienne, et d’en finir avec le nucléaire.

Dossier juridique : https://www.sortirdunucleaire.org/Bugey-fuite-radioactive

Contact presse :

Marie Frachisse (juriste) – 07 62 58 01 23

Lire le rapport d’inspection :

Notes

[1] Voir le communiqué d’EDF à ce sujet